

290

DB12

Projet de parc éolien de la Seigneurie de
Beaupré – 4 dans la MRC de La Côte-de-
Beaupré

6211-24-053

La Côte-de-Beaupré accueille 131 éoliennes



POUR DÉPÔT
12 JUIN 2012

BAPE - Audiences publiques
11 et 12 juin 2012

MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ



Publié le 6 Mai 2008

Marc Cochrane 

IMPLANTÉES DANS LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ

Les forts vents qui soufflent sur la Côte-de-Beaupré vont se transformer en énergie renouvelable. Le Consortium Boralex inc. et la Société en commandite Gaz Métro vont réaliser deux projets éoliens totalisant une puissance installée de 272 mégawatts dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec.

Sujets : [Séminaire de Québec](#) , [Consortium](#) , [Boralex](#) , [La Côte-de-Beaupré](#) , [Seigneurie de Beaupré](#) , [Québec](#)

Les deux parcs éoliens, situés sur les terres privées du Séminaire de Québec dans les Territoires non organisés de la Jacques-Cartier, seront mis en service au plus tard à la fin de 2013. «Le site de la Seigneurie de Beaupré, qui accueillera les 131 éoliennes des projets du Consortium, offre des gisements éoliens exceptionnels de par la qualité des vents», a déclaré la directrice, affaires publiques et communications chez Boralex, Patricia Lemaire.

Pas d'impact

Les sites étant éloignés de toute zone urbaine ou résidentielle, soit à 15 km au nord de Saint-Tite-des-Caps, les impacts visuels et sonores des deux parcs éoliens seront quasi inexistantes pour les communautés avoisinantes. «Les activités d'exploitation forestière qui ont cours sur le site depuis plusieurs années contribueront à intégrer les projets de façon respectueuse pour l'environnement, la faune et la flore, les routes d'accès aux sites étant déjà construites», a poursuivi Mme Lemaire en spécifiant que le projet est évalué à quelques centaines de millions de dollars.

Leader en la matière

«Le Consortium s'est allié au manufacturier Enercon, un leader dont le savoir-faire est mondialement reconnu et qui entend implanter au Québec une usine de fabrication de composantes d'éoliennes de haute qualité», a soutenu Mme Lemaire. «Les parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré sont le résultat d'une étroite collaboration avec le Séminaire de Québec. Sans son ouverture et son apport, nous n'aurions jamais pu proposer des projets d'une telle qualité», a souligné le président et chef de la direction de Boralex, Patrick Lemaire.

Appui de la MRC

Le projet d'éoliennes sur la Côte-de-Beaupré avait été appuyé unanimement par la Municipalité régionale de comté (MRC) puisqu'il respectait son règlement concernant la protection du paysage. «C'est un projet intéressant pour la Côte-de-Beaupré. La MRC s'en réjouit puisqu'il ne nuit pas à personne», a commenté le préfet de la MRC, Henri Cloutier.

Il a ajouté que jamais les maires n'auraient accepté l'implantation d'éoliennes en territoire urbanisé.

Entreprises québécoises

Boralex est une importante productrice privée d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de centrales d'énergie renouvelable. Employant près de 300 personnes, la société possède et exploite 21 sites combinant une puissance installée de 351 MW au Québec, dans le nord-est des États-Unis et en France.

Avec plus de 3,3 milliards \$ d'actifs et environ 1300 employés au Québec, Gaz Métro est une grande entreprise énergétique québécoise et l'un des plus importants distributeurs de gaz naturel au Canada. Gaz Métro dessert quelque 171 000 clients au Québec grâce à un réseau de conduites souterraines de près de 10 000 km.

Un site Internet (www.seigneuriedebeaupre.com) sera prochainement mis en ligne permettant de retrouver toute l'information pertinente à propos des parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré.

Un vent favorable aux éoliennes



Publié le 26 Juin 2008

Marc Cochrane 

SÉANCE D'INFORMATION SUR LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Les questions ont été peu nombreuses à la suite de la séance d'information du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) sur le projet des parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré, présentée, le 16 juin, aux bureaux de la Municipalité régionale de comté de la Côte-de-Beaupré, à Château-Richer.

Sujets : [Boralex](#) , [Enercon](#) , [LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ](#) , [Saint-Tite-des-Caps](#) , [Saint-Joachim](#)

Mis à part quelques interrogations provenant des maires de Saint-Tite-des-Caps, Pierre Dion, de Saint-Joachim, Gaston Gagnon, et de Château-Richer, Frédéric Dancause, les représentants du consortium n'ont pas eu à se frotter aux inquiétudes de la quarantaine de citoyens sur place. «J'ai été rassuré par la présentation des promoteurs. Ils ont confirmé qu'ils respecteraient les limites de vitesse et qu'ils répareraient les chemins endommagés», affirme le maire de Saint-Tite-des-Caps, Pierre Dion, qui verra plusieurs camions passer par sa municipalité au cours de la construction.

Pas de surprises

Le promoteur, le consortium Boralex/Gaz Métro, n'a pas été étonné de ne pas avoir été accueilli par une avalanche de questions de la part de la population. C'est que depuis 2006, ils font la tournée des élus, des organismes et surtout des membres de clubs, qui sont directement touchés par la mise en place des parcs éoliens. «Nous avons eu plusieurs échanges avec le milieu, le résultat de ce soir n'est donc pas très surprenant», indique M. Champagne, directeur du développement éolien chez Boralex.

Au cours des prochains mois, le consortium se concentrera sur la conclusion de l'étude environnementale, puis on fera le design détaillé du projet, dont quelques esquisses étaient présentées aux gens lors de la séance.

C'est le constructeur allemand Enercon qui a été retenu en raison de sa capacité à produire des turbiniers ayant des impacts environnementaux moindres, ainsi qu'une émission sonore plus faible.

Pour ce qui est de l'étude d'impact, on a expliqué que la distance de 20 km qui sépare la population de l'éolienne la plus près crée un impact visuel faible, si ce n'est que pour les usagers du territoire visé. On a également souligné que chacune des éoliennes sera érigée à 500 m de tout chalet.

Retombées économiques certaines

Le seul impact qui soit considéré comme fort est celui des retombées économiques pour la Côte-de-Beaupré. Du côté des promoteurs, on estime à tout près de 250 M \$ les sommes qui reviendront à la région, soit 30% des 800 M \$ que nécessitent le projet. La phase de construction, qui s'échelonnera de 2011 à 2013, nécessitera plus de 500 travailleurs. «Dans le but d'attirer ces gens, nous allons offrir la formation nécessaire et nous allons prendre le temps pour le faire», explique Étienne Champagne.

Des vents favorables apportés par le CLD de la Côte-de-Beaupré



Publié le 25 Mars 2009

Marc Cochrane 

Formation pour faire des affaires avec l'industrie éolienne

Le projet de parc éolien de la Seigneurie de Beaupré pourrait s'avérer une manne d'opportunités pour les entreprises de la Côte-de-Beaupré. Et pour être bien outillé afin de faire des affaires avec l'industrie éolienne, le Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré a organisé une formation à laquelle ont pris part une quarantaine de gens d'affaires, le 17 mars.

Sujets : [CLD de la Côte-de-Beaupré](#) , [Consortium Boralex](#) , [Hôtel Val-des-Neiges](#) , [Rimouski](#) , [Québec](#) , [Jacques-Cartier](#)

Réunis à l'Hôtel Val-des-Neiges, de Beaupré, les participants ont pu profiter de précieux conseils offerts par Jean-Louis Chaumel, membre du groupe éolien de l'Université du Québec, à Rimouski, et par le directeur du développement éolien chez Boralex, Étienne Champagne. «Nous visions par cette activité à aider les entreprises de la Côte-de-Beaupré à être mieux équipées pour soumissionner en vue des appels d'offres qui seront lancés dans le cadre du projet de parc éolien mis de l'avant par le Consortium Boralex – Gaz Métropolitain, qui a collaboré à la journée de formation et qui souhaite que la communauté s'implique dans le dossier», a précisé le commissaire au développement économique au CLD de la Côte-de-Beaupré, Gilles Gagné.

Pour tous les genres

Présentée en partenariat avec Emploi-Québec et le ministère du Développement économique Innovation et Exportation, la formation s'adressait à tous les types d'entreprises qui pourraient être concernées de près ou de loin au projet estimé à 800 millions \$. «Les entrepreneurs, restaurateurs, hôteliers ou traiteurs pourraient y trouver leur compte. En général, les gens se sont dits satisfaits de la formation. Ils se sentent appuyés par leur CLD qui travaille à faciliter leur travail», a soutenu M. Gagné.

La prochaine étape consiste à mettre sur pied un comité d'entreprises reliées au domaine éolien. Les commerces seront tenus au courant des échéanciers.

Du côté des promoteurs, on estime à tout près de 250 M \$ les sommes qui reviendront à la région, soit 30 % des 800 M \$ que nécessitent le projet. La phase de construction, qui s'échelonnara de 2011 à 2013, nécessitera plus de 500 travailleurs.

Puissance de 272 mégawatts

Le Consortium Boralex et Gaz Métropolitain va réaliser deux projets éoliens totalisant une puissance installée de 272 mégawatts dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec. Les deux parcs éoliens seront situés sur

les terres privées du Séminaire de Québec dans les Territoires non organisés de la Jacques-Cartier. «Le site de la Seigneurie de Beaupré, qui accueillera les 131 éoliennes des projets du Consortium, offre des gisements éoliens exceptionnels de par la qualité des vents», a déclaré la directrice, affaires publiques et communications chez Boralex, Patricia Lemaire.

Les sites étant éloignés de toute zone urbaine ou résidentielle, soit à 15 km au nord de Saint-Tite-des-Caps, les impacts visuels et sonores des deux parcs éoliens seront quasi inexistantes pour les communautés avoisinantes.

Entreprises québécoises

Boralex est une importante productrice privée d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de centrales d'énergie renouvelable. Employant près de 300 personnes, la société possède et exploite 21 sites combinant une puissance installée de 351 MW au Québec, dans le nord-est des États-Unis et en France.

Avec plus de 3,3 milliards \$ d'actifs et environ 1300 employés au Québec, Gaz Métro est une grande entreprise énergétique québécoise et l'un des plus importants distributeurs de gaz naturel au Canada. Gaz Métro dessert quelque 171 000 clients au Québec grâce à un réseau de conduites souterraines de près de 10 000 km.

La Côte-de-Beaupré accueille un premier projet de 800 millions \$



Publié le 8 Juillet 2009

Marc Cochrane

Deuxième appel d'offres de 2000 MW d'énergie éolienne

Le consortium Boralex/Société en commandite Gaz Métro a le vent en poupe pour réaliser un projet de développement éolien de 800 millions \$ sur les terres de la seigneurie de la Côte-de-Beaupré, sur le territoire non organisé de Lac-Jacques-Cartier.

Sujets : [MRC](#) , [Hydro-Québec](#) , [Ressources naturelles](#) , [Seigneurie de la Côte-de-Beaupré](#) , [Normandeau](#) , [Québec](#)

La vice-première ministre et ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, en a fait l'annonce, mercredi, au nom de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs,

Line Beauchamp, lors d'une conférence de presse présentée au Manoir Brûlé, en bordure du lac du même nom, sur les terres du Séminaire de Québec.

Selon Mme Normandeau, le parc éolien s'étendra sur une superficie de 95,5 km². Le projet prévoit l'implantation de 131 éoliennes de 2,0 ou 2,3 mégawatts chacune, pour une puissance totale de 271,9 mégawatts. Le promoteur entend également construire des chemins d'accès ainsi que des infrastructures permettant d'intégrer l'énergie produite au réseau d'Hydro-Québec.

Retombées importantes

«Ce projet générera des retombées économiques de 480 millions \$ dans la région de la Côte-de-Beaupré et pour tout le Québec, environ 500 emplois pendant la période de construction et 20 emplois permanents pendant la période d'exploitation. Ce premier projet s'inscrit dans le cadre du deuxième appel d'offres de 2000 MW», a indiqué la ministre responsable du Plan Nord. La mise en service du parc éolien est prévue pour décembre 2013. Les travaux majeurs s'amorceront en 2011.

Travail de bâtisseur

«Ce projet va créer une nouvelle dynamique auprès des intervenants locaux de la région grâce à l'avènement

de nouveaux emplois. La Municipalité régionale de comté (MRC) de la Côte-de-Beaupré remercie le chanoine Jacques Roberge pour son travail dans ce dossier. Il a été à l'image du bâtisseur du Séminaire de Québec, Mgr Laval», a affirmé le préfet suppléant de la MRC et maire de L'Ange-Gardien, Pierre Lefrançois.

De son côté, le maire de Saint-Ferréol-les-Neiges, Germain Tremblay, a affirmé que les retombées de cette annonce se font déjà sentir dans sa communauté puisque des gens s'informent sur la disponibilité des logements dans le secteur.

Respect de la population et de la nature

«Le consortium prendra les mesures nécessaires pour limiter les impacts du projet sur le milieu naturel et sur le milieu humain. Un comité de concertation et de suivi, qui regroupera notamment des représentants du consortium, des représentants des municipalités concernées et des partenaires de la communauté, sera également consulté sur divers aspects du parc éolien tels que le choix des fournisseurs locaux, l'impact de la construction sur la localité et les plaintes», a fait savoir la ministre Beauchamp.

Commerces locaux d'abord

«La priorité sera accordée aux entreprises locales pour les travaux exécutés», a soutenu le président et chef de la direction de Boralex, Patrick Lemaire.

Quant à la présidente de Gaz Métro, Sophie Brochu, elle a souligné que le projet n'occuperait que 10 % du territoire qui possède un potentiel de développement. «Le site constitue un gisement éolien formidable, éloigné de la population et traversé par une ligne hydroélectrique», a-t-elle spécifié.

Le promoteur mettra également en place des programmes de suivi concernant les oiseaux et les chauves-souris, les télécommunications ainsi que le bruit et le paysage.

La MRC veut sa part

La MRC de la Côte-de-Beaupré a aussi montré son intérêt pour promouvoir un projet de 25 MW parmi les 500 MW qui seront attribués par Hydro-Québec à des projets de type communautaire (250 MW iront à des communautés autochtones). La MRC se battra contre 86 MRC pour les 10 projets qui seront retenus.

Comme le projet de la seigneurie de la Côte-de-Beaupré a été autorisé sans audiences publiques du Bureau des audiences publiques sur l'environnement, en raison de l'acceptation des citoyens, la MRC pourrait détenir une longueur d'avance dans ce dossier.

La MRC veut profiter de la manne



Publié le 3 Septembre 2009

Marc Cochrane

Projet d'éoliennes sur la Côte-de-Beaupré

La Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré veut profiter des bons vents qui soufflent sur son territoire. C'est pourquoi elle entend exploiter une entreprise de production d'électricité au moyen d'un parc éolien.

Sujets : [MRC](#) , [Boralex](#) , [Hydro-Québec](#) , [Région de la Côte-de-Beaupré](#) , [Seigneurie de Beaupré](#) , [Lac-Jacques-Cartier](#)

La MRC a montré son intérêt pour promouvoir un projet déjà monté de 25 mégawatts parmi les 500 MW qui seront attribués par Hydro-Québec à des projets de type communautaire (250 MW iront à des communautés autochtones).

Ce projet s'effectuerait en partenariat avec Boralex, l'entreprise québécoise qui fait partie du consortium Boralex/Société en commandite Gaz Métro qui va réaliser un projet de développement éolien de 800 millions \$ sur les terres de la seigneurie de Beaupré, sur le territoire non organisé de Lac-Jacques-Cartier.

Annoncé en conférence de presse, le 8 juillet, le parc éolien s'étendra sur une superficie de 95,5 km². Le projet prévoit l'implantation de 131 éoliennes de 2,0 ou 2,3 mégawatts chacune, pour une puissance totale de 271,9 mégawatts.

Contribution de 18 M\$ @RLa MRC a donc adopté une série de résolutions en ce sens, lors de sa réunion mensuelle, le 2 septembre, à ses bureaux de Château-Richer. Une d'entre elles prévoit que la MRC, en partenariat avec Boralex, s'inscrit à l'appel d'offres d'Hydro-Québec Distribution. Une autre résolution mentionne que la MRC présente une demande d'aide financière de 18 millions \$ (représentant 50 % de sa part contributive de 36 M\$ d'un projet évalué à 80 M\$) dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités. Selon le préfet Henri Cloutier, la MRC a entrepris des pourparlers avec une institution financière de la Côte-de-Beaupré afin que cette dernière finance les 18 M\$ et, qu'à la cinquième année d'opération, elle puisse encaisser les profits de l'entreprise. Retombées importantes

Le projet de 800 M\$ générera des retombées économiques de 480 millions \$ dans la région de la Côte-de-Beaupré et pour tout le Québec, environ 500 emplois pendant la période de construction et 20 emplois permanents pendant la période d'exploitation. La mise en service du parc éolien est prévue pour décembre 2013. Les travaux majeurs s'amorceront en 2011.

La Côte-de-Beaupré veut profiter des bons vents



Publié le 29 Octobre 2009

Marc Cochrane

Foire commerciale Éole

Souhaitant profiter au maximum des retombées économiques amenées avec l'implantation d'un parc éolien de 800 millions \$ dans la Seigneurie de Beaupré d'ici 2013, le Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré entend donner à la région la pôle position de l'industrie du vent, à l'ouest de la Gaspésie.

Sujets : [CLD](#) , [École](#) , [Boralex](#) , [La Côte-de-Beaupré](#) , [New Richmond](#) , [Gaspésie](#)

Afin de faire connaître la Côte-de-Beaupré auprès des entreprises liées à ce secteur de l'énergie non polluante, le CLD entend présenter éventuellement la Foire commerciale Éole sur son territoire. «Nous avons participé à la 2e édition de la Foire commerciale École, à la mi-août, à New Richmond, en Gaspésie, et nous croyons que ce genre d'événement peut aider nos entreprises à se faire connaître auprès des intervenants de l'industrie», a mentionné le directeur général du CLD de la Côte-de-Beaupré, Mario Leblanc.

Occasion unique

Selon le site Internet de la Foire commerciale Éole, présentée par Éole Québec, l'activité se veut une occasion unique de rencontrer les donneurs d'ordres de l'industrie éolienne et leurs principaux fournisseurs et de connaître leurs besoins en matière de produits et services; de promouvoir la vente de services et des produits et, pour tout organisme ou municipalité, de mieux faire connaître les divers services et avantages pouvant être offerts au secteur de l'industrie éolienne.

Le projet du consortium Boralex/Société en commandite Gaz Métro sera implanté sur le territoire non organisé de Lac-Jacques-Cartier, au nord de Saint-Tite-des-Caps, sur les terres du Séminaire du Québec. Le parc éolien s'étendra sur une superficie de 95,5 km². On prévoit l'implantation de 131 éoliennes de 2 ou 2,3 mégawatts chacune, pour une puissance totale de 271,9 mégawatts.

Retombées importantes

Ce projet générera des retombées économiques de 480 millions \$ dans la région de la Côte-de-Beaupré et créera environ 500 emplois pendant la période de construction et 20 emplois permanents pendant la période d'exploitation. Les travaux majeurs s'amorceront en 2011. Le consortium accordera la priorité sera accordée aux entreprises locales pour les travaux exécutés.

Le gros projet d'éoliennes pourrait accoucher d'un petit



Publié le 9 Avril 2010

Marc Cochrane

La MRC de La Côte-de-Beaupré veut opérer un parc dans la seigneurie de Beaupré

La Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré veut profiter des bons vents qui soufflent sur son territoire. C'est pourquoi elle entend exploiter une entreprise de production d'électricité au moyen d'un petit parc éolien.

Sujets : [MRC](#) , [Boralex](#) , [Desjardins](#) , [Seigneurie de Beaupré](#) , [MRC de La Côte-de-Beaupré](#) , [Château-Richer](#)

Après avoir démontré son intérêt en septembre, la MRC a franchi une autre étape, jeudi soir, en présentant son projet de 25 mégawatts parmi les 500 MW qui seront attribués par Hydro-Québec Distribution à des projets de type communautaire (250 MW iront à des communautés autochtones).

Une dizaine de citoyens, dont la moitié étaient des élus, se sont réunis le 8 avril, aux bureaux de la MRC, à Château-Richer. «La MRC et Boralex désirent développer un projet communautaire de production d'énergie renouvelable utilisant la ressource éolienne. Il est développé dans le cadre d'un appel d'offres lancé par Hydro-Québec Distribution (HQD) se terminant le 19 mai», précise le directeur général de la MRC, Jacques Pichette.

Ce projet de 70 millions \$ s'effectue en partenariat avec Boralex, l'entreprise québécoise qui fait partie du consortium Boralex/Société en commandite Gaz Métro qui va réaliser un projet de développement éolien de 272 MW, totalisant 800 millions \$, sur les terres de la seigneurie de Beaupré, sur le territoire non organisé de Lac-Jacques-Cartier.

Pas d'impact sur le contribuable

La MRC a autorisé un emprunt de 12 M\$ pour financer les dépenses reliées au projet. Boralex investit le même montant. La balance des 70 M\$ reste à financer. «Les contribuables n'auront pas à mettre la main dans leurs poches puisque, en vertu d'une entente avec Desjardins, le remboursement de l'emprunt sur 20 ans commencera au moment de la mise en marche du parc éolien», souligne M. Pichette. «Nous estimons que notre projet comprendra de 8 à 12 éoliennes d'une puissance d'environ 2 à 3 MW et d'une hauteur de 80 à 100 mètres. Elles seront toutes situées sur les terres privées appartenant au Séminaire de Québec et incluses dans la zone de développement des parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré», mentionne M. Pichette.

Pour longtemps

«Advenant la sélection du projet par HQD, en octobre, le projet se verra offrir un contrat de 20 ans et livrera à Hydro-Québec toute l'électricité générée par les installations», ajoute Jacques Pichette.

La MRC vise une participation au partenariat avec Boralex dans une proportion entre 30 et 50 % et participera

au partage des profits générés par le projet.

Une entreprise profitable

Le parc éolien pourrait entraîner des revenus annuels de 2,25 M\$. Le prix plafond a été fixé à 12,5 sous/KWh. Après avoir remboursé la dette annuelle de 0,8 à 1 M\$, il reste un bénéfice net d'environ 1,25 M\$.

Cette somme sera versée dans un fonds régional de développement. «Le projet assurera une source de revenu fiable à long terme», soutient M. Pichette.

La MRC a obtenu de nombreux appuis dans son projet tels le CLD, l'Association des amis du cap Tourments, le Conseil régional de l'environnement, la Société au développement des collectivités de Charlevoix et le Centre local d'emploi de la Côte-de-Beaupré.

L'optimisme règne

Tout dépendant de l'annonce HQD, en octobre, la construction du parc débuterait en 2012-2013 et sa mise en service est prévue en 2013-2014. «Nous avons de l'expérience et de l'expertise. Nous avons effectué des relevés de vents depuis quatre ans. Les études environnementales sont favorables. Nos chances sont bonnes d'être retenu par HQD», commente la chargée de projets développement chez Boralex, Marie-Pierre Morel.

Le parc éolien créerait une cinquantaine d'emplois lors de sa réalisation sur deux ans et trois à quatre emplois lors de son opération.

Le projet de la MRC et de Boralex a reçu la confirmation qu'il pourrait être raccordé au réseau hydroélectrique. «C'est un projet motivant pour les élus d'autant plus qu'il s'agit d'énergie verte», note le préfet de la MRC, Pierre Lefrançois.

Impact majeur

Le gros parc éolien s'étendra sur une superficie de 95,5 km². Le projet prévoit l'implantation de 131 éoliennes de 2,0 ou 2,3 mégawatts chacune, pour une puissance totale de 271,9 mégawatts.

Le projet de 800 M\$ générera des retombées économiques de 480 millions \$ dans la région de la Côte-de-Beaupré et pour tout le Québec, environ 500 emplois pendant la période de construction et 20 emplois permanents pendant la période d'exploitation. La mise en service du parc éolien est prévue pour décembre 2013. Les travaux majeurs s'amorceront en 2011.

La MRC réitère son appui aux parcs éoliens



Publié le 8 Juillet 2010

Marc Cochrane 

Implantation sur la Côte-de-Beaupré

La Municipalité régionale de comté (MRC) de la Côte-de-Beaupré a réitéré, hier soir, son appui à l'implantation de parcs éoliens en développement sur les terres de la Seigneurie de Beaupré ou à être acquis dans le futur.

Sujets : [MRC](#) , [Fédération canadienne des municipalités](#) , [Conférence régionale des élus](#) , [Région de la Côte-de-Beaupré](#) , [Québec](#) , [Château-Richer](#)

Lors de sa réunion mensuelle, à ses bureaux de Château-Richer, le Conseil des maires a adopté une résolution en ce sens, compte tenu que les parcs éoliens s'inscrivent dans sa démarche d'élaboration d'un Plan de développement durable des collectivités intitulé «La Côte-de-Beaupré, vers une région en santé».

Ce plan fait l'objet d'une convention de subvention dans le cadre du Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités, ce qui constitue une première au Québec.

La MRC soutiendra les démarches nécessaires, le cas échéant, à la réalisation de parcs éoliens par le Consortium ou par association avec Boralex et /ou Gaz Métro afin de développer la filière éolienne sur son territoire.

Demande d'aide financière

La MRC sollicite la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale et le Bureau de la Capitale-Nationale pour une aide financière de 100 000 \$ chacun afin d'élaborer le Plan de développement durable des collectivités – La Côte-de-Beaupré, vers une région en santé. La Fédération canadienne des municipalités a consenti un montant de 287 500 \$. La MRC s'engage pour 57 500 \$. Le schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de La Côte-de-Beaupré constituera le premier au Québec et servira de modèle pour les autres instances régionales.

Plan de mesures d'urgences

La MRC a avisé le Consortium Boralex-Gaz Métro qu'elle a reçu et pris connaissance du Plan de mesures d'urgences 2010 concernant les Parcs éoliens dans la seigneurie de Beaupré.

Projet de 800 M\$

Le parc éolien de 800 millions \$ sera implanté d'ici 2013, sur le territoire non organisé de Lac-Jacques-Cartier,

au nord de Saint-Tite-des-Caps, sur les terres du Séminaire du Québec. Le parc éolien s'étendra sur une superficie de 95,5 km². On prévoit l'implantation de 131 éoliennes de 2 ou 2,3 mégawatts chacune, pour une puissance totale de 271,9 mégawatts.

Retombées importantes

Ce projet générera des retombées économiques de 480 millions \$ dans la région de la Côte-de-Beaupré et créera environ 500 emplois pendant la période de construction et 20 emplois permanents pendant la période d'exploitation. Les travaux majeurs s'amorceront en 2011.

La Seigneurie de Beauré, la nouvelle Mecque du vent au Québec



Publié le 19 Novembre 2010

Marc Cochrane

Borex et Gaz Métro acquièrent un troisième projet éolien

Grâce à l'acquisition d'un troisième projet éolien par le Consortium Borex et Gaz Métro Éole, le site de la Seigneurie de Beauré deviendra l'un des plus importants au Québec avec une puissance installée de 340 mégawatts.

Sujets : [Consortium](#) , [Hydro-Québec](#) , [MRC](#) , [Seigneurie de Beauré](#) , [Québec](#) , [Saint-Tite-des-Caps](#)

Kruger Énergie Bas-St-Laurent S.E.C., avec le consentement d'Hydro-Québec, a cédé, aujourd'hui, au Consortium le contrat d'approvisionnement en électricité conclu avec Hydro-Québec en 2008 à la suite de l'appel d'offres de 2000 MW d'énergie éolienne lancé par Hydro-Québec en 2005. En achetant ce contrat, le Consortium entend construire un troisième parc éolien d'une puissance installée de 69 mégawatts sur les terres privées de la Seigneurie de Beauré, appartenant au Séminaire de Québec, à Saint-Tite-des-Caps.

«Il s'agit d'une très belle nouvelle pour la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beauré. Nous possédons un potentiel éolien extraordinaire et nous allons continuer de le développer», commente le préfet de la MRC, Pierre Lefrançois.

Des autorisations à obtenir

Une fois ce troisième projet mis en service, le projet demeure soumis aux autorisations préalables requises, notamment celle du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, ainsi qu'à la conclusion des principales ententes définitives, dont l'entente avec le fournisseur d'éoliennes, l'entrepreneur responsable des travaux de génie civil et électrique et un financement pour ce projet. À la suite de la reconfiguration du projet par le Consortium, la mise en service devrait avoir lieu vers décembre 2014.

Impacts quasi inexistantes

À la suite de l'obtention d'un décret émis par le gouvernement du Québec, le Consortium poursuit les étapes de construction selon l'échéancier prévu des deux premiers parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré totalisant une puissance installée de 272 MW. Le site est éloigné de toutes zones urbaines ou résidentielles rendant ainsi les impacts visuels et sonores des deux parcs éoliens quasi inexistantes pour les communautés avoisinantes. La mise en service de ces projets est prévue pour décembre 2013.

Pour toute information, vous pouvez consulter le site Internet des parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré : www.seigneuriedebeaure.com.

La MRC de La Côte-de-Beaupré obtient son projet d'éoliennes



Publié le 20 Décembre 2010

Marc Cochrane

Parc de 25 MW en partenariat avec Boralex dans la Seigneurie de Beaupré

Le Père Noël est passé quelques jours à l'avance au bureau de la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré. Elle qui, en compagnie de Boralex, avait présenté un projet de petit parc éolien, la MRC a reçu, aujourd'hui, la confirmation par Hydro-Québec Distribution que sa demande avait été retenue.

Sujets : [Boralex](#) , [MRC](#) , [Desjardins](#) , [Seigneurie de Beaupré](#) , [MRC de La Côte-de-Beaupré](#) , [Québec](#)

Boralex s'est vu octroyer deux projets éoliens de chacun de 25 MW, en partenariat avec respectivement la MRC de La Côte-de-Beaupré et celle de Témiscouata, dans le cadre de l'appel d'offres de 250 MW d'énergie éolienne issu de projets communautaires.

Le projet éolien communautaire de La Côte-de-Beaupré est situé sur les terres de la Seigneurie de Beaupré, propriété du Séminaire de Québec, sur le territoire non organisé de Lac-Jacques-Cartier, au nord de Saint-Tite-des-Caps. Éloigné de toutes zones urbaines ou résidentielles, ce projet bénéficiera de l'expérience préalable de développement des parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré situés sur le même territoire. La mise en service de ce projet est prévue au plus tard à la fin de 2015. «Les projets éoliens octroyés permettront à plusieurs régions du Québec de bénéficier des retombées de la production d'énergie éolienne, mais contribueront aussi à la poursuite du développement de cette filière à fort potentiel pour tout le Québec», affirme le président et chef de la direction de Boralex, Patrick Lemaire.

Boralex et ses partenaires entreprendront les études d'impact sur l'environnement dès 2011 et tiendront par la suite des consultations publiques. Les parcs éoliens bénéficieront de la technologie du manufacturier d'éolienne Enercon, une entreprise implantée au Québec et dont le savoir-faire est mondialement reconnu.

Ce projet de 70 millions \$ s'effectue en partenariat avec Boralex, l'entreprise québécoise qui fait partie du consortium Boralex/Société en commandite Gaz Métro qui va réaliser un projet de développement éolien de 272 MW, totalisant 800 millions \$, sur les terres de la seigneurie de Beaupré.

Pas d'impact sur le contribuable

La MRC a autorisé un emprunt de 12 M\$ pour financer les dépenses liées au projet. Boralex investit le même montant. La balance des 70 M\$ reste à financer.

«Les contribuables n'auront pas à mettre la main dans leurs poches puisque, en vertu d'une entente avec Desjardins, le remboursement de l'emprunt sur 20 ans commencera au moment de la mise en marche du parc éolien», avait souligné le directeur général de la MRC de La Côte-de-Beaupré, Jacques Pichette, lors d'une rencontre publique d'information, en avril.

«Nous estimons que notre projet comprendra de 8 à 12 éoliennes d'une puissance d'environ 2 à 3 MW et d'une hauteur de 80 à 100 mètres», avait mentionné M. Pichette.

Revenus appréciables

La MRC se verra offrir un contrat de 20 ans et livrera à Hydro-Québec toute l'électricité générée par les installations. La MRC vise une participation au partenariat avec Boralex dans une proportion entre 30 et 50 % et participera au partage des profits générés par le projet. Le parc éolien pourrait entraîner des revenus annuels de 2,25 M\$. Le prix plafond a été fixé à 12,5 sous/KWh. Après avoir remboursé la dette annuelle de 0,8 à 1 M\$, il reste un bénéfice net d'environ 1,25 M\$. Cette somme sera versée dans un fonds régional de développement. «Le projet assurera une source de revenu fiable à long terme», avait soutenu M. Pichette. Le parc éolien créerait une cinquantaine d'emplois lors de sa réalisation sur deux ans et trois à quatre emplois lors de son opération. Le projet de la MRC et de Boralex a reçu la confirmation qu'il pourrait être raccordé au réseau hydroélectrique. «C'est un projet motivant pour les élus d'autant plus qu'il s'agit d'énergie verte», note le préfet de la MRC, Pierre Lefrançois.

Impact majeur

Le gros parc éolien s'étendra sur une superficie de 95,5 km². Le projet prévoit l'implantation de 131 éoliennes de 2,0 ou 2,3 mégawatts chacune, pour une puissance totale de 271,9 mégawatts. Le projet de 800 M\$ générera des retombées économiques de 480 millions \$ dans la région de la Côte-de-Beaupré et pour tout le Québec, environ 500 emplois pendant la période de construction et 20 emplois permanents pendant la période d'exploitation. La mise en service du parc éolien est prévue pour décembre 2013. Les travaux majeurs s'amorceront en 2011.

Nouveau partenaire dans le parc éolien de la Seigneurie de Beupré

VALENER

société d'énergie



Publié le 22 Décembre 2010

Marc Cochrane 

Gaz Métro devient Valener

Nouvelle entité boursière représentant Gaz Métro, Valener a acquis, hier, une participation indirecte de 24,5 % dans les projets éoliens de la Seigneurie Beupré, situés sur les terres privées du Séminaire de Québec, à la suite de l'exercice de l'option qui lui avait été octroyée par Société en commandite Gaz Métro.

Sujets : [Gaz Métro](#) , [Boralex](#) , [Consortium](#) , [Seigneurie de Beupré](#)

Cette transaction a été effectuée dans le cadre de sa réorganisation stratégique d'entreprise complétée le 30 septembre. Ces projets seront développés par Beupré Éole et Boralex. À la suite de l'exercice de l'option, Beupré Éole a succédé à Gaz Métro Éole au sein du Consortium. Beupré Éole est désormais détenue par Gaz Métro Éole (51 %) et indirectement par Valener (49 %).

Le prix d'achat de la participation se chiffre à 2 millions \$ (sujets à certains ajustements), soit 49 % de l'ensemble des frais que Gaz Métro et Gaz Métro Éole, une filiale à part entière de Gaz Métro, ont engagés à ce jour dans le cadre du projet Seigneurie.

Pour plus de renseignements, visitez le site Internet www.valener.com.

Les travaux débutent au plus gros parc éolien au Canada



Publié le 21 Avril 2011

Marc Cochrane 

Borea Construction et Énercon octroieront les contrats dans la Seigneurie de Beaupré

Le parc éolien de la Seigneurie de Beaupré, le plus important au Canada avec son milliard de dollars en investissement, prend vie ce printemps avec les premiers travaux effectués sous la supervision de l'entrepreneur général Borea Construction.

Sujets : [Steeve Rousseau de Borea Construction](#) , [CLD](#) , [Énercon](#) , [Seigneurie de Beaupré](#) , [MRC de La Côte-de-Beaupré](#) , [Canada](#)

Projet mis de l'avant par le consortium Boralex et Gaz Métropolitain, le parc de 131 éoliennes totalisant une puissance installée de 272 mégawatts sera complété en 2013 et embauchera 500 employés. En 2011, les chemins d'accès et les fondations seront aménagés.

Les deux parcs éoliens seront situés sur les terres privées du Séminaire de Québec dans les Territoires non organisés de la Jacques-Cartier. Les sites étant éloignés de toute zone urbaine ou résidentielle, soit à 15 km au nord de Saint-Tite-des-Caps, les impacts visuels et sonores des deux parcs éoliens seront quasi inexistantes pour les communautés avoisinantes.

Priorité aux entreprises de la région

«Le projet permettra à des entreprises de différents domaines d'offrir leurs services puisque les appels d'offres vont bientôt être lancés. Le consortium privilégie les gens de la région et déjà des entreprises d'ici ont effectué des travaux pour le parc éolien telles l'Association des amis du cap Tourmente (évaluation environnementale)», précise le président du Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré, Bernard Paré.

Déjeuner d'affaires

Afin de permettre aux gens d'affaires de la région de faire connaître leurs produits et services, le CLD organise, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Québec et la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré, un petit «DEJ» des champions de l'approvisionnement – Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré le vendredi 6 mai, à 7 h, à l'hôtel Val-des-Neiges, de Beaupré.

À cette occasion, quatre conférenciers (Marc-Antoine Renaud d'Enercon Canada, Steeve Rousseau de Borea Construction, Étienne Champagne de Boralex et Bernard Paré, président du CLD de la Côte-de-Beaupré) présenteront les différentes opportunités d'affaires s'offrant aux entreprises de la Côte-de-Beaupré. On pense à des domaines aussi variés que l'hébergement, les repas, l'entretien automobile, la quincaillerie, le

divertissement, etc.

«Le CLD veut agir comme stimulateur d'investissement dans la région afin de maximiser les retombées financières auprès des entreprises locales», ajoute M. Paré.

Générateur d'emplois

«On va suivre de près les attributions de contrats du consortium qui entend favoriser les entreprises d'ici. C'est bon d'avoir dans notre cours le plus gros parc éolien au pays, car on veut attirer sur notre territoire les entreprises liées au domaine des éoliennes. Quarante pour cent d'entre elles peuvent s'installer partout en province, dont chez nous, puisque 60 % sont obligées de faire affaires en Gaspésie», mentionne le préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, Pierre Lefrançois.

«Le rêve devient réalité» - Patrick Lemaire de Boralex



Publié le 2 Juin 2011

Marc Cochrane

Première pelletée de terre pour les Parcs Éoliens de la Seigneurie de Beaupré

Les habits font place aux vêtements de travailleurs de la construction avec le lancement des travaux des Parcs Éoliens de la Seigneurie de Beaupré.

Sujets : [Boralex](#) , [Parcs Éoliens](#) , [Gaz Métro](#) , [Seigneurie de Beaupré](#) , [Québec](#) , [La Côte](#)

La première pelletée de terre a été effectuée cet après-midi par la présidente et chef de la direction de Gaz Métro, Sophie Brochu, par le président et chef de la direction de Boralex, Patrick Lemaire, par le procureur du Séminaire de Québec, l'abbé Jacques Roberge, par le préfet de la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré, Pierre Lefrançois.

«Après six années consacrées à concevoir et à développer ce projet, le rêve devient réalité. C'est le début de travaux qui se concrétisent grâce à deux entreprises québécoises (Gaz Métro et Boralex), a mentionné M. Lemaire, en conférence de presse au Manoir du lac Brulé.

La première phase du projet évalué à 700 millions \$, dont 60 % seront investis au Québec, consiste à ériger 126 éoliennes dans les parcs 2 et 3 d'une puissance installée de 272 mégawatts. Ce chantier de construction, qui s'étalera jusqu'en décembre 2013, représente le plus important au Canada. Il créera 200 emplois directs, dès cette année, ainsi que 500 en 2012 et 2013. La main-d'oeuvre locale sera priorisée.

Collaboration exceptionnelle

«La concrétisation du projet de la Seigneurie de Beaupré découle d'une collaboration exceptionnelle entre le Séminaire de Québec, le propriétaire de ces terres de 1600 kilomètres carrés, la collectivité et le consortium Boralex/Gaz Métro-Valener», a souligné Mme Brochu.

«Je me souviens de notre première rencontre avec les gens de Boralex, le 3 août 2005. Je suis très heureux que, six ans plus tard, ce projet se réalise», a déclaré l'abbé Roberge.

Le goût d'aller plus loin

Présentant des impacts environnementaux limités en raison de son implantation à 20 km des zones urbaines de Saint-Tite-des-Caps ou de Saint-Ferréol-les-Neiges et de son attention particulière au respect des activités de chasse et de pêche, les Parcs Éoliens qui se mettent en branle aujourd'hui donnent le goût aux promoteurs

d'aller plus loin que le projet le prévoit.

«Tous les ingrédients nécessaires pour avoir d'autres projets sur le territoire sont là. On est prêts à d'autres investissements quand il y aura d'autres appels d'offres (d'Hydro-Québec)», a lancé Patrick Lemaire avec enthousiasme.

Au total, quatre parcs éoliens seront construits. En plus des deux lancés aujourd'hui, un troisième parc de 69 MW et 34 turbines sera érigé en 2014, en plus de celui de 25 MW et 13 turbines de la MRC de La Côte-de-Beaupré (en partenariat avec Boralex), en 2015.

Chemins d'accès et fondations

Cette année, les travaux porteront sur la construction de chemins d'accès, de 43 des 126 fondations et de ponceaux. En 2012, les chemins d'accès et les fondations seront complétés. Quelque 90 tours, dont la taille variera de 63 à 98 mètres seront érigées. L'installation des réseaux collecteurs souterrains sera effectuée à 70 % et la sous-station électrique nécessaire au raccordement au réseau d'Hydro-Québec sera construite. La dernière année sera consacrée à l'érection des tours et l'installation des pâles de 35 à 41 mètres sera complétée pour la mise en œuvre prévue en décembre 2013.

Plus de 50 000 foyers québécois pourront être alimentés annuellement.

Parcs éoliens: la Côte-de-Beaupré partie intégrante du projet



Publié le 17 Août 2011

Marc Cochrane

À sa deuxième année de construction, les parcs éoliens de la seigneurie de Beaupré du promoteur Boralex/Gaz Métro ont retenu les services de plus de 40 entreprises locales, et sur les 272 emplois, 31 proviennent de la Côte-de-Beaupré.

Sujets : [Boralex](#) , [Seigneurie de Beaupré](#) , [Saint-Tite-des-Caps](#) , [Région de Québec](#)

Le directeur des projets des Parcs éoliens de la seigneurie de Beaupré, Étienne Champagne, a dévoilé ses chiffres, ce matin, lors de la conférence qui a lancé la quatrième édition de la Foire commerciale Éole, qui est présenté pour une deuxième année de suite, à Beaupré.

Sous le vaste chapiteau installé dans le stationnement de l'hôtel Val-des-Neiges, à Beaupré, M. Champagne a fait le point sur l'avancement des travaux du projet de deux parcs éoliens qui totaliseront 126 éoliennes dans la seigneurie de Beaupré sur les terres du Séminaire de Québec, au nord de Saint-Tite-des-Caps.

Il a spécifié que les investissements directs du projet s'élèvent à 5 millions \$ et que les impacts peuvent se multiplier par trois pour la région de Québec.

Jour et nuit

Après des travaux de forage, de 265 hectares de déboisement et de construction de ponts, l'an dernier, les travailleurs concentrent leurs efforts, cette année, à raison de deux quarts de travail, 24 heures sur 24, à aménager 70 kilomètres de chemins d'accès, à installer 43 fondations d'éolienne et à implanter la sous-station.

L'an prochain, 500 employés compléteront les fondations, oeuvreront au transport des composantes, à l'érection de 91 mâts et à l'installation des réseaux collecteurs.

Mise en marche en 2013

D'ici décembre 2013, date prévue de mise en marche des éoliennes, le transport des composantes, la construction du poste élévateur et la connexion au réseau provincial d'électricité seront complétés par une main-d'œuvre composée de 500 personnes.

Le projet évalué à 700 M\$ comprendra quatre parcs éoliens d'une puissance installée de 366 mégawatts produits par 167 turbines dont la taille variera de 63 à 98 mètres. Les parcs répondront à la consommation annuelle électrique de plus de 65 000 foyers.

Boralex et la MRC signent le contrat du projet La Côte-de-Beaupré



Publié le 9 Juin 2011

Marc Cochrane

Parc éolien communautaire

Boralex et la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré ont procédé à la signature du contrat d'approvisionnement en électricité avec Hydro-Québec Distribution pour leur projet éolien communautaire La Côte-de-Beaupré.

Sujets : Régie de l'énergie , MRC de La Côte-de-Beaupré , Seigneurie de Beaupré

Le projet éolien, d'une puissance installée de 25 MW, sera mis en service à la fin de 2015 et fournira de l'électricité jusqu'en 2035, soit pour une durée de 20 ans, tel que prévu au contrat.

«Le projet éolien de La Côte-de-Beaupré est la démonstration de la relation privilégiée que nous avons développée avec la MRC de La Côte-de-Beaupré et la région», souligne le président et chef de la direction, Patrick Lemaire,


«Ce projet est en lien étroit avec notre vision de développement qui s'inscrit dans une perspective de développement durable», mentionne le préfet de la MRC, Pierre Lefrançois.

Le parc éolien de La Côte-de-Beaupré, octroyé à Boralex et à la MRC de La Côte-de-Beaupré dans le cadre de l'appel d'offres de 250 MW d'énergie éolienne issu de projets communautaires, s'insèrera dans l'ensemble des parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré développé sur le territoire privé appartenant au Séminaire de Québec.

Le contrat devra faire l'objet de l'approbation de la Régie de l'énergie et le projet devra obtenir toutes les autorisations et tous les permis requis par les autorités publiques avant de pouvoir procéder au début des travaux de construction. (M.C.)

Les Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré remportent un prix international

J'aime **Tweeter** 0 0

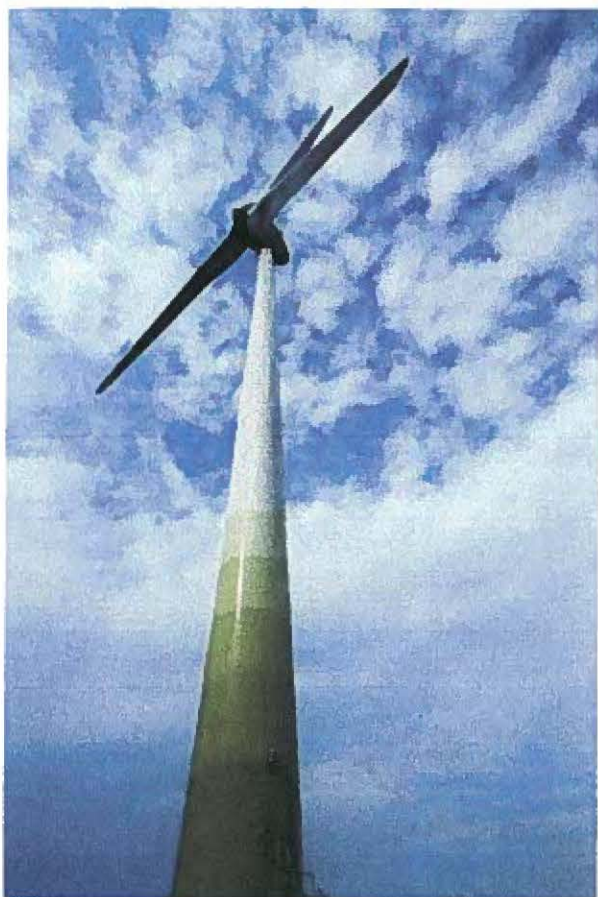
Publié le 8 Février 2012
Mélanie Grenier 

Sujets : [Parcs éoliens](#) , [Project Finance International](#) , [Boralex](#) , [Seigneurie de Beaupré](#) , [Londres](#) , [Angleterre](#)

Le 25 janvier dernier, lors des *Project Finance International (PFI) Awards 2011* tenus à Londres, Angleterre, les promoteurs des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré ont remporté un prix pour le financement de 725 millions de dollars de la première phase des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré, clôturé le 8 novembre 2011. Ce financement a remporté les honneurs dans la catégorie des transactions dans le domaine des énergies renouvelables en Amérique, se distinguant par la structure unique du financement ainsi que par la participation de fonds canadiens, investisseurs inhabituels dans ce type de financement de projet.

« L'appui de fonds Québécois, normalement absents dans ce type de financement, ainsi que celui des prêteurs étrangers dans le contexte tumultueux des marchés financiers reflètent le caractère exceptionnel de notre site éolien, mais aussi la qualité et la composition unique de la structure de notre financement », ont déclaré Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex et Sophie Brochu, présidente et chef de la direction de Gaz Métro.

Reprise des travaux sur la Seigneurie de Beaupré



Publié le 23 Avril 2012
Mélanie Grenier

L'ouverture pour la saison du chantier de construction des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré est prévue pour le lundi 7 mai. Cette date marquera entre autres l'arrivée des travailleurs sur le site, ainsi que le début des transports.

Sujets : [Parcs éoliens](#) , [Boralex](#) , [Territoire de la Seigneurie de Beaupré](#) , [Matane](#) , [Beauport](#)

« Nous attendons près de 500 travailleurs sur le chantier cette année. 2012 sera définitivement une année très occupée au niveau des travaux de construction. Comme toujours, notre équipe fera preuve de prudence sur le chantier, conformément aux plus hautes exigences en termes de santé et sécurité, ainsi que de respect et courtoisie avec les résidents avoisinants le site et les utilisateurs du territoire», a précisé Étienne Champagne, directeur des projets 2 & 3 des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré.

Les travaux 2012

Plusieurs travaux seront réalisés jusqu'à l'automne. Dans un premier temps, des routes seront construites dans le but de compléter la totalité des chemins d'accès. Des activités d'enfouissement du réseau collecteur, ainsi que la construction d'un bâtiment d'opération et d'un poste élévateur sont également prévues. Enfin, près de la moitié des tours en béton d'éoliennes, sur un total de 126, seront érigées cette année. L'horaire du chantier 2012 sera de 7 h à 19 h, du lundi au vendredi.

Beaucoup de transport cette année

En ce qui concerne les transports, le site accueillera à compter de la mi-mai les composantes de béton des tours d'éoliennes. Les segments ont été déménagés de Matane jusqu'à l'ancienne carrière de Beauport l'hiver dernier. Une moyenne de 25 transports par jour sont prévus au cours de la mi-mai jusqu'à la fin octobre pour acheminer les composantes sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré. «Il n'y aura pas de transport norme»,

précise Andréan Gagné, conseillère en communication chez Boralex. En fait, c'est plutôt l'an prochain que seront transportées les imposantes pales de 41 m qui arriveront directement d'Allemagne au port de Québec. Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour soumettre un commentaire, veuillez vous adresser à info@seigneuriedebeaupre.com.